



Le service des concours de Toulouse-INP (SCCP : 20 personnes) est chargé de la maîtrise d'œuvre des procédures d'un certain nombre de concours nationaux permettant aux candidats d'intégrer des écoles d'ingénieurs (CCINP, e3a-Polytech, X-ENS, Concours Mines Ponts, Concours Centrale Supélec etc...). Le SCCP a l'entière responsabilité de l'organisation du Concours Commun INP (CCINP). Ce sont plus de 19 000 candidats qui passent le concours CCINP et à l'épreuve commune de TIPE. Les épreuves orales se dérouleront cette année à Toulouse au sein de l'Université Paul Sabatier et de la MFJA.

Nous recherchons pour la période du mardi 18 juin 2024 à 9h au 20 juillet 2024 à 18h (y compris le 14 juillet), 4 personnes pour nous aider depuis nos bureaux à Toulouse (Labège) dans l'organisation des épreuves orales.

Vous êtes à la recherche d'un job d'été à Toulouse et vous aimeriez travailler avec une équipe de jeunes étudiants ? Ne tardez pas à postuler !

Principales missions :

- ✓ Vous assurez la permanence téléphonique et répondez aux messages des candidats.
- ✓ Vous faites le lien entre les candidats et les responsables des centres d'oraux.
- ✓ Votre mission est d'aider et d'orienter les candidats dans leurs démarches et de communiquer avec les centres d'oraux afin de faciliter le passage des candidats sur place.
- ✓ Vous êtes l'image du CCINP et de l'épreuve commune TIPE auprès de vos interlocuteurs.
- ✓ Vous serez également amené à faire des tâches administratives et de préparation de dossiers.
- ✓ Possibilité de manutention dans le cadre de la récupération des copies de composition des candidats.

Vos horaires :

- le 18 juin : 9h-11h et 14h-21h ou 9h-11h et 12h30-18h
- du 19 au 21 juin inclus : 7h-12h et 13h-16h ou 9h-13h et 14h-18h ou 7h-14h ou 13h30-21h
Avec un jour de repos
- du 24 juin jusqu'à la fin du contrat : 7h-14h ou 13h30-21h
Avec deux jours de repos tous les 4 jours
Le 14 juillet, ainsi que les samedis et dimanches pourront être des journées travaillées

Contrat et salaire : Vous signerez un contrat de type CDD sur la période concernée. Nous ne pourrons pas établir de convention de stage. Si vous êtes en stage ouvrier, votre contrat de travail vaudra convention de stage (sous réserve d'acceptation par votre établissement).

SMIC horaire en vigueur. Nous tenons à vous préciser qu'en tant qu'établissement public, le paiement de votre salaire pour cette période aura lieu en partie fin août et le reliquat fin septembre.

Repas, hébergement et transports : à votre charge

Engagement : Vous devrez respecter la confidentialité des informations auxquelles vous aurez accès et faire preuve de discrétion et de respect envers les candidats, les examinateurs et le personnel.

➔ **N'attendez plus, postulez en ligne avant le 30/04/2024 sur notre site :**
<https://gestion.scei-concours.fr/GestionVacataires> Toutes les candidatures seront étudiées !